

Fiche de poste médecin SUMPPS

Description du service

Missions du service

Le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS), dans le cadre des missions réglementaires obligatoires et facultatives définies par le Décret n°2008-1026 du 7 octobre 2008, a pour missions :

- ✓ d'effectuer au moins une consultation préventive intégrant une dimension médicale, sociale et psychologique pour chaque étudiant au cours des trois premières années d'études dans l'enseignement supérieur,
- ✓ d'assurer une visite médicale à tous les étudiants exposés à des risques particuliers,
- ✓ de veiller au contrôle médical dans le cadre des activités physiques et sportives des étudiants,
- ✓ de contribuer au dispositif d'accompagnement et d'intégration dans les établissements des étudiants porteurs de handicap,
- ✓ de participer à l'évaluation et au suivi social des étudiants en situation précaire,
- ✓ de participer aux instances de régulation de l'hygiène et sécurité,
- ✓ d'impulser et de coordonner des programmes de prévention et des actions d'éducation à la santé, en jouant un rôle de conseil et de relais avec les partenaires,
- ✓ de développer des programmes d'études et de recherche sur la santé des étudiants avec les différents acteurs de la vie universitaire et notamment des études épidémiologiques,
- ✓ de mettre en place une politique de prévention qui tienne compte des facteurs de risque et des besoins réels de la population concernée, notamment en matière de suivi psychologique, de sexualité, de contraception et d'addictions.

Localisation du service

Le SUMPPS est présent sur plusieurs sites de l'Université Paris Sud (Paris XI) :

- UFR et IUT d'Orsay
- Faculté de médecine de Kremlin Bicêtre
- Faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry
- IUT de Cachan
- IUT de Sceaux et Faculté de Droit Gestion Jean Monnet à Sceaux.

Compositions de l'équipe

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'une diététicienne, d'infirmières, de médecins, de psychologues, d'une secrétaire, et d'un tabacologue.

Description du poste

Le poste en CDD à temps partiel ou complet est à pourvoir dès que possible.

Les activités du poste de médecin SUMPPS sont les suivantes :

1. Effectuer l'examen médical des étudiants et orienter vers les services compétents en fonction des problèmes repérés et dépistés.
2. Proposer des aménagements d'études pour les étudiants en situation de handicap ou atteints de pathologie chronique et invalidante.
3. Assurer la surveillance médicale des étudiants exposés à des risque particuliers notamment les étudiants en filière santé.
4. Accueillir et prendre en charge des urgences avant orientation vers les services de soins extérieurs.

En fonction des intérêts, possibilité de :

1. Proposer, organiser, ou collaborer à des actions de prévention et de promotion de la santé.
2. Proposer, organiser ou collaborer à des enquêtes épidémiologiques, afin d'effectuer une veille sanitaire de l'état de santé des étudiants.
3. Proposer, organiser ou collaborer au développement de la coordination du service au sein d'un réseau de structures de soins locales et régionales, mais aussi avec les structures sociales et de vie étudiante à l'université.

Compétences requises pour le poste

C1 Doctorat en médecine et inscription au Conseil de l'Ordre des médecins
C2 Connaître l'environnement médico-social local
C3 Maîtriser les principales approches d'éducation/promotion de la santé chez le public étudiant
C4 Avoir une aptitude au travail en équipe
C5 Maîtriser les logiciels de bureautique (Word, Excel, power point...)

Contact

Dr Soraya Belgherbi : soraya.belgherbi@u-psud.fr

Téléphone (secrétariat) : 01.69.15.65.39